



2020

Rapport sur l'antisémitisme en Suisse alémanique



Table | ☰

Avant-propos 2

1. Méthode 4

- 1.1 Comment la FSCI a-t-elle connaissance des incidents ?
- 1.2 Délimitation géographique
- 1.3 Signalements
- 1.4 Définitions : antisémitisme, antisionisme
- 1.5 Incidents, cas limites et catégories

2. Statistiques 13

- 2.1 Incidents recensés en 2020
- 2.2 Répartition des incidents en ligne
- 2.3 Tableau des cas limites de l'année 2020
- 2.4 Déclencheurs

3. Les incidents les plus graves 19

4. Analyse 21

5. Résumé national des conclusions pour la Suisse alémanique et la Suisse romande 26

[Site Web officiel](#)

Avant-propos

En Suisse, l'antisémitisme de l'année 2020 vient « du centre de la société » (des personnes qui n'appartiennent pas au milieu politique radical ou extrémiste). Cet extrémisme s'exprime surtout à travers des insultes et des propos offensants et se situe au même niveau que les dernières années. De même que l'année précédente, on n'a enregistré aucune agression physique sur des personnes juives. Mais cela ne signifie pas pour autant que le danger d'un attentat terroriste contre une cible juive en Suisse soit écarté, ce que confirme d'ailleurs le Service de renseignement de la Confédération. Le danger menace autant de l'extrémisme de droite que de l'islamisme.

En 2020, le monde a été frappé par une pandémie de grande ampleur. Comme le montre l'histoire, de telles époques de crise sont toujours un catalyseur de l'antisémitisme. « Les juifs » sont déclarés coupables. La pandémie du coronavirus a également donné naissance à une multitude de théories du complot dont une partie a un fond antisémite. D'une part, par exemple, les juifs auraient diffusé délibérément ce virus dans le monde. D'autre part, le coronavirus n'existerait pas et certaines familles juives, comme les Rothschild, seraient à l'origine de cette prétendue pandémie et auraient pour but de stériliser et de tuer les gens grâce à la vaccination. Les opposants suisses aux mesures de lutte contre le coronavirus ne sont pas exempts d'antisémitisme : même si celui-ci ne fait pas l'unanimité au sein de leur mouvement, il ne faut pas sous-estimer ce fait. Ces soi-disant « rebelles du corona » agissent surtout par l'intermédiaire de groupes de « chat » dans le service de messagerie Telegram. Pour la plupart, les membres échangent des nouvelles les uns avec les autres et récusent les faits



et opinions qui viennent d'ailleurs. Dans un espace aussi clos, on peut facilement se radicaliser. C'est ce qu'on observe déjà à propos de certaines thématiques comme leurs déclarations sur le Conseil fédéral et les autorités, mais apparemment, cela ne va pas jusqu'à des idées antisémites. Et il faut à tout prix empêcher une telle évolution.

Par ailleurs, nous détectons un autre problème dans ce milieu : les nombreuses comparaisons avec le régime de terreur du national-socialisme et la persécution ainsi que l'assassinat des juifs d'Europe. De telles comparaisons ne sont pas en soi antisémites. Le port d'une « étoile jaune » portant l'inscription « non vacciné » ou « masque certifié » ou encore « Je sais maintenant ce que les juifs ont dû éprouver pendant la Seconde Guerre mondiale » sont des éléments qui témoignent toutefois d'un manque de décence et de connaissance de l'histoire. La fréquence élevée et la diffusion massive de tels propos finissent malgré tout par banaliser la Shoah, ce qu'il faut absolument éviter. Il faut donc s'opposer à cette instrumentalisation de la Shoah – afin qu'elle ne devienne pas un vulgaire argument de discussions.

Ralph Lewin
Président SIG

Pascal Pernet
Président GRA



1. Méthode

1.1 Comment la FSCI a-t-elle connaissance des incidents ?

- **Service de recensement** : La FSCI dispose d'un service auquel signaler, via un formulaire de contact, par téléphone ou par courriel, des incidents antisémites dont on a soi-même été victime ou témoin. Ces incidents peuvent être des voies de fait et des insultes, des graffitis, des messages et des nouvelles ou encore des « posts » et des commentaires repérés sur Internet ou les réseaux sociaux. La FSCI prend ensuite des contacts et effectue des recherches pour vérifier si l'incident a pu se passer tel qu'il a été décrit et s'il est réellement de nature antisémite. Le cas échéant, elle s'assure aussi de la crédibilité des témoins et des personnes impliquées. Ce n'est qu'une fois ces points vérifiés que l'occurrence est portée sur la liste des incidents antisémites de l'année concernée.
- **Monitoring des médias** : La FSCI effectue également un monitoring des médias et recense ainsi les incidents antisémites évoqués par les médias.
- **Recherche sur Internet** : Sur Internet, sur les réseaux sociaux ainsi que dans les colonnes de commentaires des journaux en ligne, la FSCI effectue des recherches afin de repérer les incidents antisémites. La nature d'Internet est telle qu'il est impossible d'observer la totalité des plateformes de réseaux sociaux et des sites dans l'espoir de recenser tous les incidents. Néanmoins, adoptée tout au long de l'année sous revue, cette approche permet d'obtenir une évaluation fiable des déclencheurs des incidents (voir ci-dessous), de l'état d'esprit général et notamment, des auteurs et des narrations dont ils usent typiquement pour alimenter les propos antisémites que l'on trouve dans les médias numériques de Suisse.

1.2 Délimitation géographique

Dans ce rapport sont recensés les incidents antisémites qui se sont produits en Suisse alémanique en 2020. Ceux de Suisse romande sont répertoriés par la « **Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation** » (CICAD).

Les incidents mentionnés dans le rapport se sont obligatoirement produits en Suisse ou y ont déployé leurs effets. S'agissant d'Internet sont recensés les cas dans lesquels l'auteur ou le destinataire d'un « post » est domicilié en Suisse, ou encore les cas dans lesquels l'organisation exploitant le site est suisse.

1.3 Signalements

La grande difficulté à laquelle se heurte tout rapport sur l'antisémitisme est que seuls les cas signalés ou dont on a eu connaissance par d'autres voies peuvent être répertoriés. Comme pour d'autres pays, il faut sans doute admettre qu'en Suisse également, il existe un nombre élevé de cas n'ayant fait l'objet ni d'un signalement ni d'une plainte pénale. Cela peut tenir à diverses raisons : parfois la victime estime qu'il ne lui servira à rien de signaler la chose ou de déposer plainte, parfois l'auteur est un collègue ou un camarade de classe et la victime ne veut pas envenimer une situation personnelle déjà détériorée.

Ainsi l'antisémitisme à l'école ou sur les terrains de sport, que l'on tolère souvent sans que quiconque intervienne ou alerte un service spécialisé, est à mettre au nombre de ces cas inconnus. C'est pourquoi n'est répertoriée qu'une infime fraction des cas réels. Venant de jeunes élèves, ce sont souvent des insultes ou des propos entendus ici ou là qu'ils répètent sans encore connaître le contexte historique ou être capables d'en comprendre la portée. Les directions d'école de même que les autres personnes concernées trouveront auprès de la FSCI et de la GRA des interlocuteurs foncièrement disposés à proposer des conciliations et à chercher des solutions.

En toute logique, le nombre des incidents non signalés est très difficile à évaluer. Une étude publiée à l'été 2020 par la Haute École zurichoise des sciences appliquées (« Expériences et perception de l'antisémitisme par les juives et les juifs vivant en Suisse ») donne un aperçu de l'arrière-plan de ces cas non déclarés. Ainsi les personnes victimes de ces agressions en arriveraient souvent à la conclusion qu'il ne sert à rien de s'en plaindre à la police ou de les signaler aux services d'organisations spécialisées telles que la FSCI – soit qu'elles trouvent cela trop compliqué, soit par crainte des conséquences ou pour d'autres raisons encore. Il faut dire qu'il est préoccupant de savoir qu'il s'agit souvent d'agressions verbales et d'insultes enregistrées dans l'espace public, mais aussi sur les lieux de travail ou dans des institutions de formation. D'où les efforts que fait la FSCI pour inciter les membres de la communauté juive à lui signaler les actes antisémites, de façon à pouvoir se faire une idée plus précise de leur nombre effectif.



1.4 Définitions : antisémitisme, antisionisme

Antisémitisme

La FSCI reprend la définition de l'antisémitisme ainsi que les exemples qu'en donne l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (International Holocaust Remembrance Alliance IHRA) et que reconnaissent également la plupart des États européens et des organisations juives d'Europe : « *L'antisémitisme est une certaine perception des juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte.* »

Exemples illustratifs :

- l'appel au meurtre ou à l'agression de juifs, la participation à ces agissements ou leur justification au nom d'une idéologie radicale ou d'une vision extrémiste de la religion ;
- la fabrication d'affirmations fallacieuses, déshumanisantes, diabolisantes ou stéréotypées sur les juifs ou le pouvoir des juifs en tant que collectif, dont notamment – mais pas uniquement – le mythe d'un complot juif ou d'un contrôle des médias, de l'économie, des pouvoirs publics ou d'autres institutions par les juifs ;
- le reproche fait au peuple juif dans son ensemble d'être responsable de crimes, réels ou imaginaires, commis par un seul individu ou groupe juif, ou même d'actes commis par des personnes non juives ;
- la négation des faits, de l'ampleur, des procédés (comme les chambres à gaz) ou du caractère intentionnel du génocide du peuple juif perpétré par l'Allemagne national-socialiste et ses soutiens et complices pendant la Seconde Guerre mondiale (la Shoah) ;
- le reproche fait au peuple juif ou à l'État d'Israël d'avoir inventé ou exagéré la Shoah ;
- le reproche fait aux citoyens juifs de servir davantage Israël ou les priorités supposées des juifs à l'échelle mondiale que les intérêts de leur propre pays ;
- le refus du droit à l'autodétermination du peuple juif, en affirmant par exemple que l'existence de l'État d'Israël est le fruit d'une entreprise raciste ;
- l'idée selon laquelle les juifs seraient collectivement responsables des actions de l'État d'Israël.



La FSCI considère comme antisémites les symboles nationaux-socialistes tels que la croix gammée ou les runes SS uniquement lorsque leur utilisation fait directement ou indirectement référence aux juifs ou à des institutions juives. C'est le cas si, par exemple, ils sont appliqués directement sur les murs de synagogues ou de bâtiments abritant des institutions juives ou s'ils peuvent être interprétés comme antijuifs du fait de leur voisinage avec des symboles juifs ou (indirectement) de leur contexte.

Critique envers l'État d'Israël

La critique envers l'État d'Israël ou de sa politique n'est pas automatiquement antisémite si elle est formulée comme l'est la critique envers tous les autres États. Elle l'est, en revanche, dès lors...

- qu'on utilise deux poids deux mesures et qu'on exige d'Israël un comportement qui n'est ni attendu ni requis d'aucun autre pays démocratique ;
- qu'« Israéliens » et « juifs » sont pris comme des synonymes ;
- que sont utilisés des symboles et des images associés à l'antisémitisme classique (par exemple, l'affirmation que les juifs ont tué Jésus ou qu'ils accomplissent des meurtres rituels) pour caractériser Israël et les Israéliens ;
- que la politique actuelle d'Israël est comparée à la politique du Troisième Reich.

Antisionisme

On entend par antisionisme le rejet du mouvement national juif (sionisme) et le refus de reconnaître Israël comme État-nation juif. Les motifs et les justifications des antisionistes sont multiples et ne relèvent pas de partis ou d'idéologies spécifiques. Refuser l'idéologie sioniste n'est pas un acte antisémite en soi. Le fait est cependant que l'antisionisme est souvent une forme d'antisémitisme qui ne dit pas son nom. Parler d'une « presse sous contrôle sioniste » rend par exemple l'antisémitisme beaucoup moins palpable que parler d'une « presse contrôlée par les juifs ». Dire : « Je n'ai rien contre les juifs, mais je déteste les sionistes » est de la même veine et remplit la même fonction. Tant que sont appliqués aux « sionistes » les stéréotypes antisémites classiques associés aux juifs, il est relativement facile de démasquer la supercherie. Nombreux sont toutefois les cas où il est nécessaire de déterminer avec soin si, oui ou non, certaines affirmations relèvent de l'antisémitisme. On peut, par exemple, vérifier que la personne en question n'a pas déjà tenu des propos manifestement antisémites par le passé.



1.5 Incidents, cas limites et catégories

Répartition des signalements reçus ou du matériel recherché :

- **Incidents** : cas d'antisémitisme manifeste.
- **Cas limites** : occurrences ne permettant pas de déterminer avec certitude si elles relèvent ou non de l'antisémitisme.
- **Cas sans lien avec l'antisémitisme** et donc non comptabilisés dans les statistiques.

Les **incidents** sont répartis dans les catégories de contenu suivantes :

- **Antisémitisme général** : il s'agit ici des stéréotypes antisémites classiques, par exemple « les juifs sont avares, les juifs dominent la banque et les médias ou le judaïsme est la religion du diable ».
- **Négation et banalisation de la Shoah** : dans cette catégorie entrent la négation de la Shoah (Holocauste) ainsi que sa banalisation et le fait de la réduire à un phénomène insignifiant.
- **Antisémitisme en rapport avec Israël** : forme d'antisémitisme établissant un lien avec l'État hébreu (cf. chapitre précédent « Critique envers l'État d'Israël »).
- **Théories du complot antisémites contemporaines** : dans cette catégorie entrent les théories du complot allant au-delà du classique « les juifs dominent le monde » et s'étant développées avec une véhémence particulière ces derniers temps. Exemple : « La famille Rothschild et l'homme d'affaires George Soros portent la responsabilité de l'afflux de réfugiés qui vise à une transformation ethnique de l'Europe ainsi qu'à l'établissement en son sein d'une « race métissée négroïde » à la botte des magnats juifs de la finance. » Ou : « Les juifs ont inventé le coronavirus pour pouvoir stériliser ou tuer les gens grâce à la vaccination. »

À ces catégories s'ajoutent celles concernant la forme de l'incident (dites catégories de forme) : voies de fait, insultes, propos, postures, déprédations, graffitis, affiches/banderoles et caricatures.



- **Voies de fait** : violences à l'encontre de juifs ou de personnes prises pour des juifs, perpétrées pour des motifs antisémites.
- **Insultes** : insultes antisémites adressées à des juifs ou à des personnes prises pour des juifs. Exemples : « sale juif », « va te faire gazer » ou « dommage qu'Hitler t'ait raté ».
- **Propos** : propos à contenu antisémite n'ayant pas été adressés directement à une personne déterminée.
- **Postures** : étalage public d'idées antisémites, par exemple dans le cadre de manifestations, ou par un salut hitlérien adressé à des personnes juives.
- **Déprédations** : dégâts occasionnés à des synagogues, à des institutions juives, à des cimetières juifs ou à des commerces tenus par des juifs, dont il est évident qu'ils ont été commis pour des motifs antisémites.
- **Graffitis** : barbouillages, inscriptions et autocollants de contenu clairement antisémite.
- **Affiches/banderoles** : affiches et banderoles déployées dans l'espace public, dont le contenu est clairement antisémite.
- **Caricatures** : caricatures inspirées de stéréotypes antisémites rappelant souvent, par leur style, les caricatures antisémites de la première moitié du XXe siècle.

Pour certaines catégories de forme (insultes, propos et caricatures) sont créés, en plus, des sous-groupes : actes, envois ou cas en ligne.

- **Actes** : tout ce qui relève d'une interaction avec des personnes ou des bâtiments.
- **Envois** : tout ce qui est envoyé à quelqu'un, à savoir lettres, colis, courriels, SMS, etc.
- **Cas en ligne** : tout ce qui est publié dans l'espace numérique/sur Internet, à savoir tout ce qui a été relevé sur des sites Internet, dans les colonnes de commentaires des journaux en ligne et sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter ou Jodel.

Un incident ne peut appartenir qu'à une seule catégorie de forme. Toute double entrée est donc exclue. Un incident pouvant relever de plusieurs catégories est toujours attribué à la plus grave des catégories entrant en ligne de compte. Ainsi les déprédations priment les graffitis et les voies de fait les insultes.



Exemples illustrant les catégories de forme :

- **Voies de fait :**

- *(Exemple antérieur puisqu'en 2020, aucune voie de fait n'a été signalée.)* Un samedi soir vers 22 heures, un homme reconnaissable comme juif est pris à partie par un passant, non juif, devant un immeuble du quartier 3 de Zurich. Ce passant dévisage plusieurs enfants juifs se trouvant sur une place de jeu. Plus tard, le juif quitte l'immeuble accompagné de trois connaissances juives. Le passant avec lequel a eu lieu peu avant l'altercation se met alors à courir après eux, un couteau à la main, en proférant des insultes antisémites. Interpellé par un témoin de l'altercation, il sera arrêté plus tard par la police.

- **Insultes :**

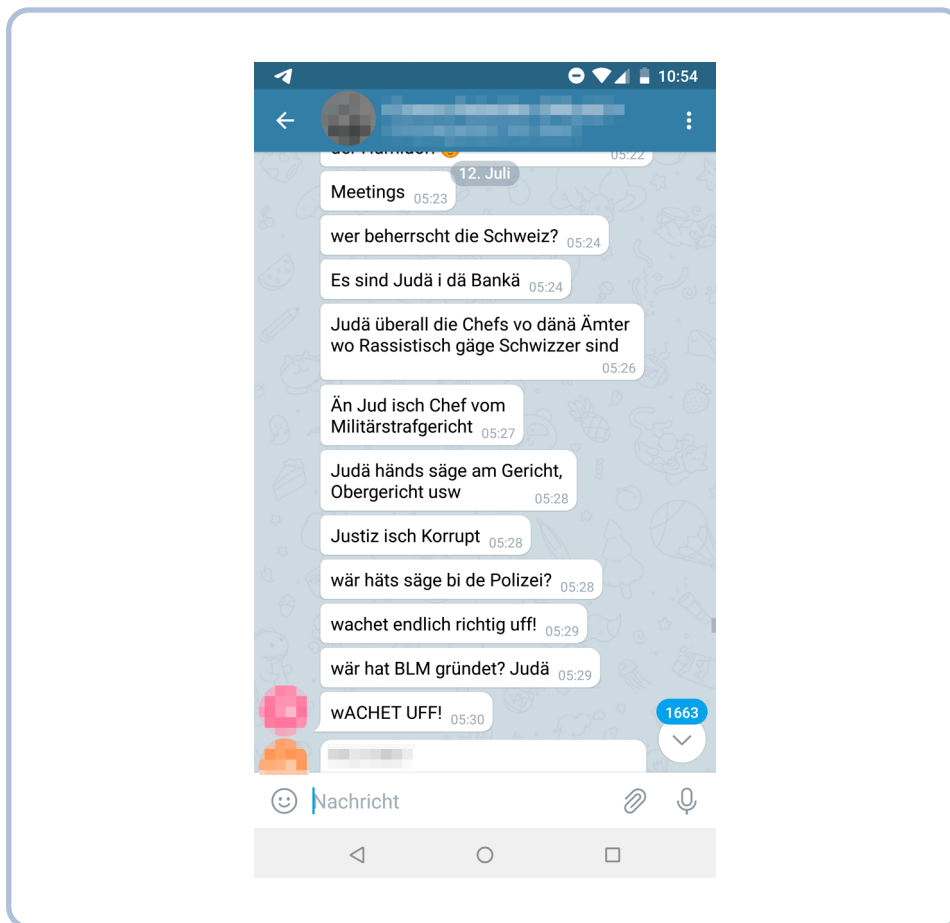
- Une famille juive est insultée par un cycliste. Pendant plusieurs minutes, il profère une tirade d'insultes, qu'il ponctue d'un poing levé.
- Une personne juive reçoit sur Telegram un message vocal : « Espèce de petit juif, espèce de petit fils de pute, espèce de petit juif, espèce de petit fils de pute. »

- **Propos :**

- Dans une station touristique, une accompagnatrice se plaint auprès de son groupe des difficultés qu'elle rencontre avec les voyageurs juifs : ils apporteraient toute leur nourriture de chez eux, ils saliraient les installations sanitaires publiques, ne rapporteraient pas d'argent aux restaurants et occuperaient des hôtels entiers.



- Propos antisémites dans un « chat » de Telegram :



Meetings – qui contrôle la Suisse ? – les juifs dans les banques – les juifs, partout chefs de ces bureaux où les Suisses sont victimes de racisme – un juif est chef du tribunal pénal militaire – les juifs font la loi dans les tribunaux, à la Cour suprême, etc. – la justice est corrompue – qui fait la loi dans la police ? – réveillez-vous enfin – qui a fondé BLM ? les juifs – il est temps de VOUS RÉVEILLER !

- **Postures :**

- *(Exemple antérieur puisqu'en 2020, aucun cas de posture n'a été signalé.)* Lors d'un carnaval scolaire, plusieurs élèves se déguisent en stéréotypes juifs avec barbes, hauts-de-forme, lunettes épaisses et pendentifs en forme de dollar. Quelques-uns portent également une étoile jaune.

- **Déprédations :**

- La voiture d'une famille juive est éraflée et l'inscription « les juifs dehors » gravée sur le capot.

- **Graffitis :**

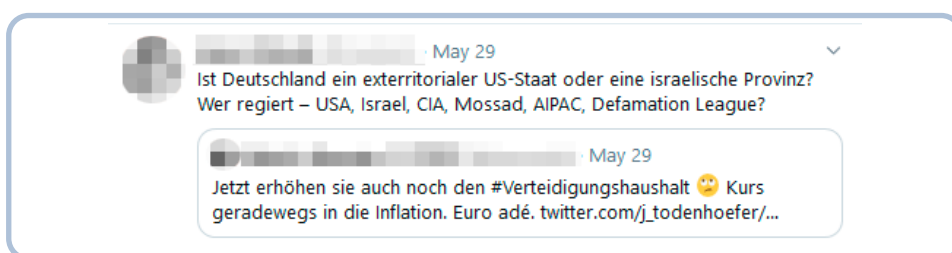
- Tout près de la synagogue de la « Israelitische Religionsgesellschaft » de Zurich, quelqu'un a tagué le code néonazi « 1488 » sur un mur.



- Près du terrain de football de Hinwil, quelqu'un a tagué sur un madrier de bois « sales juifs » et peint une croix gammée (inversée).
- **Affiches/banderoles :**
 - (Exemple antérieur puisqu'en 2020, aucun cas d'affiches ou de banderoles n'a été signalé.) Sur plusieurs ponts de l'autoroute A3, entre Reichenburg (SZ) et Richterswil (ZH), ont été suspendues des banderoles imprimées de croix gammées et portant les inscriptions « I love Hitler » et « Tuer les juifs ».
- **Caricatures antisémites :**
 - « Post » sur Twitter : cette représentation d'une caricature antisémite classique implique que les juifs sont responsables du coronavirus.



- **Propos limites :**
 - « Post » sur Twitter:



29 mai : Est-ce que l'Allemagne est un État américain extritorial ou une province israélienne ? Qui dirige – les États-Unis, Israël, la CIA ; le Mossad, l'AIPAC, la Defamation League ? / 29 mai : Voilà qu'ils augmentent encore le budget de la défense en route pour l'inflation. Adieu l'euro...

- **Graffitis limites :**
 - Une croix gammée à Zurich sur le pont Herterbrücke, dans le quartier 3 (toutefois, ce lieu n'est pas une institution juive et n'a pas de lien explicite avec les juifs).



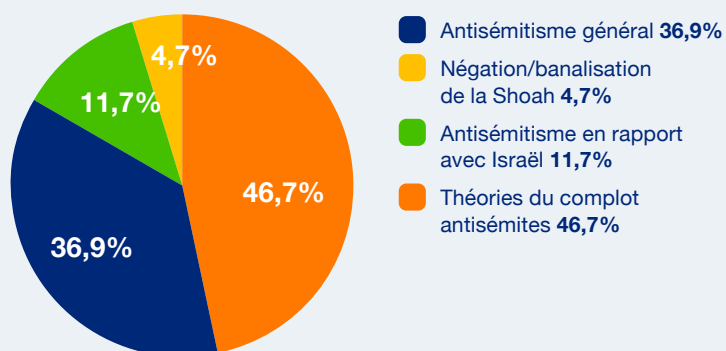
2. Statistiques

2.1 Incidents recensés en 2020

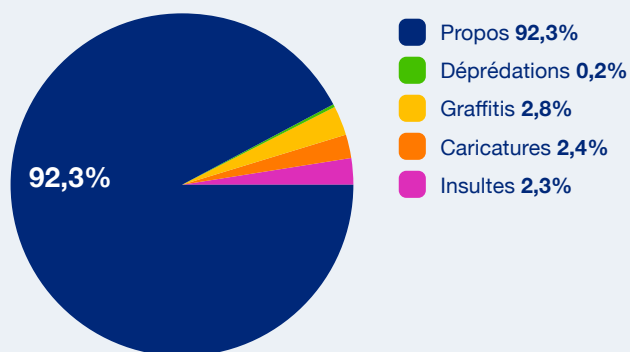
Inhalt	Form	Tät.			Besch.			Aus.			Aufh.		SB	Schm.			P/B		Kar.	Hand. Total	Zus. Total	On. Total	Total
		H	H	Z	O	H	Z	O	H	H	H	H		Z	O								
Antisemitismus allgemein			11		1	3	11	149				1	12						8	27	11	158	196
Schoahleugnung/-banalisierung						1	2	21					1							2	2	21	25
Antisemitismus israelbezogen						1	1	60												1	1	60	62
Antisem. Verschwörungstheorien							1	241					2							2	1	246	249
Total			11		1	5	15	471				1	15						13	32	15	485	532
						12		491															13

Légendes : **VF** = voies de fait / **Ins.** = insultes / **Prop.** = propos / **Post.** = postures / **Dép.** = déprédations / **Graf.** = graffitis / **A/B** = affiches/banderoles / **Car.** = caricatures / **A.** = actes / **E** = envois / **L.** = en ligne

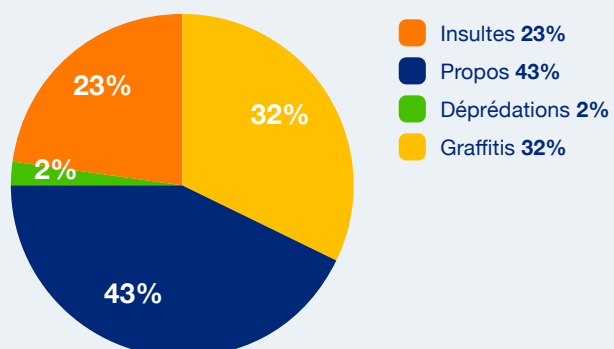
Répartition selon le contenu



Répartition selon la forme (Internet compris)



Répartition selon la forme (Internet non compris)

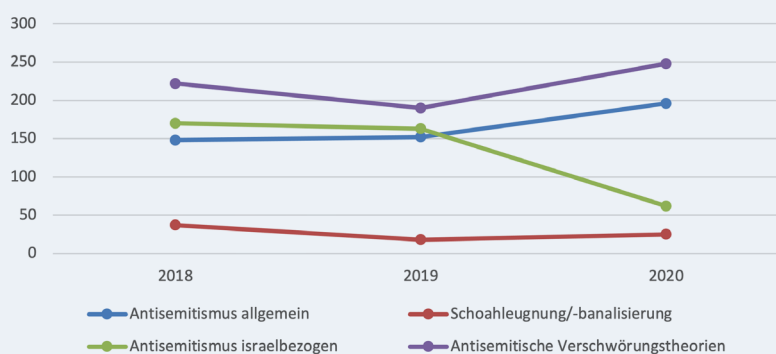


Comparaison des incidents pour les mois des années 2019 et 2020

Monat	Vorfälle gesamt		Vorfälle Handlungen		Vorfälle Zusendungen		Vorfälle online	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Januar	62	42	4	5	1	0	57	37
Februar	54	41	2	2	3	0	49	39
März	29	61	1	0	0	2	28	59
April	38	56	2	1	2	2	34	53
Mai	43	40	6	1	1	2	36	37
Juni	32	50	3	1	1	0	28	49
Juli	42	36	3	3	1	1	38	32
August	21	30	2	3	0	1	19	26
September	39	25	1	2	1	0	37	23
Oktober	42	37	2	4	1	2	39	31
November	74	39	5	4	1	0	68	35
Dezember	56	66	1	1	3	1	52	64
Gesamt	532	523	32	27	15	11	485	485

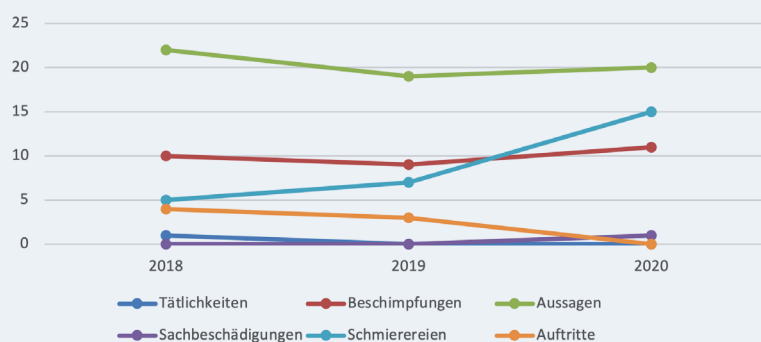
Mois : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre / Total des incidents – Incidents Actes – Incidents Envois – Incidents En ligne / Total

Évolution dans le temps selon le contenu



Antisémisme général – Négation/banalisation de la Shoah – Antisémisme en rapport avec Israël – Théories du complot antisémites

Évolution dans le temps selon la forme (Internet non compris)



Voies de fait – Insultes – Propos – Déprédations – Graffitis – Postures

2.2 Répartition des incidents en ligne

Le présent tableau montre l'origine des incidents en ligne. Il est à noter, s'agissant des médias (*Nau, Tages-Anzeiger, Zürichsee-Zeitung, Basler Zeitung, etc.*), que seuls les incidents relevés dans les colonnes de commentaires officielles des journaux sont comptabilisés. Les commentaires concernant les articles postés sur la page Facebook des journaux appartiennent à la catégorie « Facebook ».

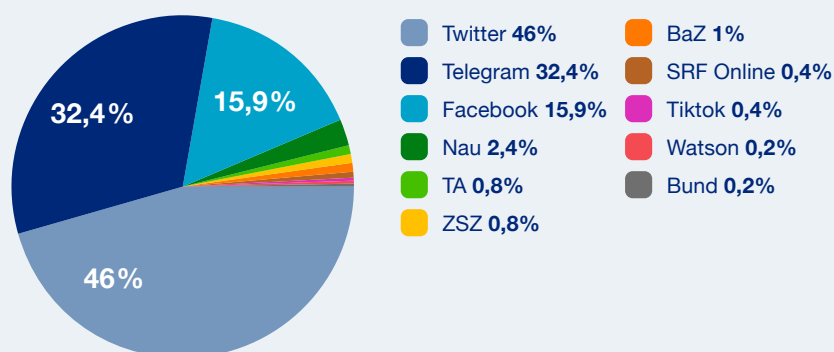
Par rapport à 2019, en 2020, seuls 65% des incidents en ligne proviennent de Twitter et de Facebook (2019 : 90%). Il faut en voir la raison dans la pandémie du coronavirus et dans la diminution d'articles de journaux susceptibles de déclencher des commentaires antisémites (conflit du Proche-Orient, vie juive, etc.). Le nombre de propos antisémites sur Facebook et les forums de commentaires des journaux s'est donc réduit. Cependant, récemment, les « chats » collectifs sur le service de messagerie Telegram s'y sont adjoints : ils représentent un peu moins d'un tiers des incidents en ligne.

Pour des raisons de ressources en personnel, les faits relevés sur les réseaux sociaux sont essentiellement ceux que l'on trouve sur Twitter, Telegram et Facebook. On ne peut donc pas déduire du tableau ci-dessous qu'il n'y a pas de propos antisémites sur d'autres plateformes (par exemple, Instagram).

	Twitter	Telegram	Facebook	Nau	TA	ZSZ	BaZ	SRF Online	TikTok	Watson	Bund	Total
Januar	45	0	11	0	1	0	0	0	0	0	0	57
Februar	12	0	34	0	1	0	0	0	0	0	1	48
März	19	0	5	4	0	0	0	0	0	0	0	28
April	24	0	8	0	0	0	0	0	2	0	0	34
Mai	21	9	0	1	0	0	0	0	0	1	0	32
Juni	9	13	3	1	0	1	0	2	0	0	0	29
Juli	10	20	3	5	1	3	2	0	0	0	0	44
August	6	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18
September	9	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
Oktober	12	24	11	0	1	0	0	0	0	0	0	48
November	28	34	4	1	0	0	0	0	0	0	0	67
Dezember	34	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52
Total 2020	229	161	79	12	4	4	2	2	2	1	1	497
Anteil in Prozent	46%	32,4%	15,9%	2,4%	0,8%	0,8%	0,4%	0,4%	0,4%	0,2%	0,2%	100%

TA = Tages-Anzeiger / ZSZ = Zürichseezeitung / BaZ = Basler Zeitung

Répartition en ligne



2.3 Tableau des cas limites de l'année 2020

Inhalt	Form	Grenz. Aus.			Grenz. Schm.	Hand. Total	Zus. Total	On. Total	Total
		H	Z	O	H				
Allgemeine Aussagen				8	5	5		8	13
Schoahbezogen				1				1	1
Israelbezogen				107				107	107
Verschwörungstheorien				5				5	5
Total				121	5	5		121	126

Légendes : Prop. lim. = propos limites / Graf. lim. = graffitis limites / A. = actes / E. = envois / L. = occurrences en ligne

Les cas limites ne sont pas comptabilisés dans le total des incidents antisémites observés en 2020 (actes, envois et occurrences en ligne). Ils sont toutefois pris en considération au chapitre suivant « Déclencheurs ». Cela pour la raison qu'un déclencheur ne suscite pas seulement des incidents antisémites mais également des cas limites.

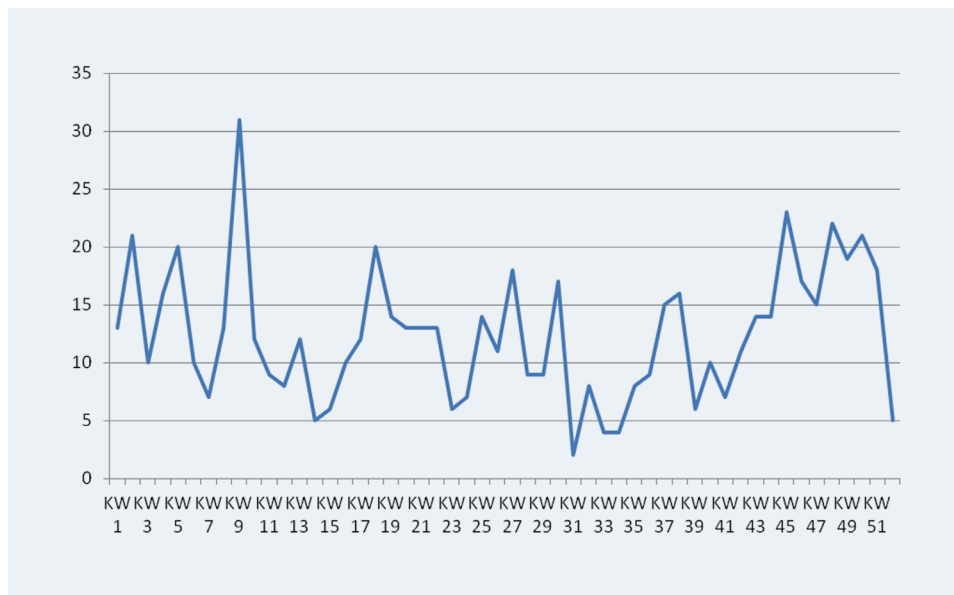
2.4 Déclencheurs

On entend par « déclencheurs » des circonstances ou des événements entraînant, durant une période limitée, une augmentation massive du nombre d'incidents antisémites et de cas limites. Cela peut avoir pour cause des développements internationaux (par exemple, situation au Proche-Orient) ou nationaux (votations locales, procès, etc.) soit encore des faits relatés par les médias.

Dans le diagramme ci-dessous sont répertoriés tous les incidents et cas limites en fonction des semaines durant lesquelles ils se sont produits. On voit ainsi que l'année sous revue a connu une succession de pics dont la plus grande partie peut être attribuée à un ou plusieurs déclencheurs.

Du fait de la pandémie du coronavirus, les médias se sont fortement concentrés sur ce sujet de sorte que de nombreux autres sujets ont été négligés alors qu'ils auraient pu servir de déclencheurs. Ainsi, en 2020, moins de déclencheurs ont été enregistrés.

Cependant, la pandémie du coronavirus elle-même a fait office de déclencheur (pour de plus amples informations, voir le chapitre « Analyse »). Mais les incidents antisémites qu'elle a suscités ne se sont pas concentrés sur certains jours particuliers, ils ont surgi tout au long de l'année. C'est pourquoi il est difficile d'attribuer les pics à un déclencheur spécifique.



- Pic de la semaine 5 : Cette semaine-là, les médias couvrent le soi-disant « plan Trump » pour la paix dans le conflit israélo-palestinien, ce qui conduit à une augmentation des commentaires antisémites et limites.

- Pic de la semaine 8 : Un article de *20 Minutes* sur des soldats israéliens qui se sont fait piéger par de faux profils de rencontre déclenche divers commentaires antisémites et limites.
- Pic de la semaine 9 : Les articles de presse annonçant la parution, le 25 février, du *Rapport sur l'antisémitisme de la FSCI et de la GRA* a provoqué en ligne une avalanche de commentaires antisémites et limites.
- Pic de la semaine 27 : L'article de presse sur l'étude de la Haute École des sciences appliquées ZHAW – « Expériences et perception de l'antisémitisme par les juives et les juifs vivant en Suisse » – suscite divers commentaires antisémites et limites.
- Semaine 42 : Même si aucun pic n'est visible, il faut noter ici un déclencheur dans les articles de presse informant sur la décision de Facebook d'interdire les propos niant la Shoah sur la plateforme.
- Pic de la semaine 44 : Une vidéo de *20 Minutes* sur la vie juive à Zurich conduit à de nombreux commentaires antisémites et limites.



3. Incidents



Les incidents les plus graves

- **Insultes/Propos :**
 - En janvier, après une dispute entre deux enfants, le père de l'un d'eux (non juif) envoie un message vocal WhatsApp au père de l'autre enfant où il le traite de « sale juif ».
 - À l'occasion du 1er Mai, durant une manifestation Zoom de la Juso du canton de Zurich, où s'exprimait un intervenant juif, des inconnus ont montré des caricatures antisémites et crié le salut fasciste « Sieg Heil » et « Mort aux juifs ».
 - En juin, un élève dit à son collègue juif : « Nous, on ne s'assied pas avec toi sur le même banc, parce que nous, on est suisses et toi, tu es fils de juif. »

- Dans une station touristique, une accompagnatrice se plaint auprès de son groupe des difficultés qu'elle rencontre avec les voyageurs juifs : ils apporteraient toute leur nourriture de chez eux, ils saliraient les installations sanitaires publiques, ne rapporteraient pas d'argent aux restaurants et occuperaient des hôtels entiers.
 - En août, une fillette d'une 6e classe déclare à la récréation qu'elle trouve Adolf Hitler cool, que son père aussi le trouve cool. Elle se tourne vers une jeune juive, rigole et lui dit : « Il vous a tous tués. »
 - En novembre, une personne barre son chemin à un juif religieux, reconnaissable comme étant orthodoxe. Durant un long moment, elle ne le laisse pas passer et lui hurle des paroles incompréhensibles et haineuses.
- **Envois :**
 - En février à Bienne, une carte postale banalisant la Shoah est largement distribuée. Sur la photo, on pouvait voir la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga devant les tas de chaussures à Auschwitz. Elle était légendée de ce texte : « Vous pouvez choisir ici une paire de chaussures bien conservées. GRATUIT ! Mais pour y arriver, la route est un peu longue ! »
 - Une journaliste juive et d'autres ont reçu en décembre un courriel confus dont l'objet contenait ces lignes : «Juda crève Toi peuple réprouvé, Toi assassin du Messie, Toi tu hais l'humanité et n'adores que Mammon méprisable Juda crève ! »
 - **Déprédation :**
 - La voiture d'une famille juive est éraflée et l'inscription « les juifs dehors » gravée sur le capot.
 - **Graffitis :**
 - En janvier, tout près de la synagogue de la « Israelitische Religionsgesellschaft » de Zurich, quelqu'un a tagué le code néonazi « 1488 » sur un mur. En mai, plusieurs croix gammées ont été dessinées autour de la synagogue.
 - En février, le groupe d'extrême droite « Eisenjugend » (Jeunesse de fer) a distribué ses autocollants racistes et antisémites dans plusieurs universités et hautes écoles du canton de Zurich.
 - À Winterthour, on a écrit sur le garde-corps d'un pont : « Tuer les juifs. »



- **En ligne :**
 - Un site Internet diffuse la théorie du complot antisémite à propos de l'actuelle épidémie du coronavirus : les « juifs » souhaiteraient tout contrôler et piloter pour asservir le monde, il y aurait en Suisse un « gouvernement fantôme juif » et les médias suisses seraient tous contrôlés par les juifs.
 - Un utilisateur de Twitter est responsable de 39 cas dans les seuls mois de novembre et décembre.

4. Analyse

Antisémitisme ordinaire et violence terroriste

Comparé à l'année précédente, le nombre des incidents antisémites signalés (Internet non compris) est demeuré stable à un faible niveau en Suisse. On n'a pas relevé non plus, en 2020, de voies de fait et une seule déprédation a été signalée. C'est une différence notable si on compare avec d'autres pays européens comme l'Allemagne ou la France, où on note des chiffres beaucoup plus élevés dans ces catégories. Concrètement, on a enregistré hors Internet des insultes (11), des graffitis (15), des envois (15) et des propos proférés publiquement (5). Remarquons cependant que nombreux sont les incidents qui ne sont signalés ni à la police ni à la FSCI et que, partant, les chiffres noirs sont sans doute relativement élevés. Un fait inévitable lorsqu'un recensement se fait sur la base de signalements volontaires. Mais si les résultats du signalement restent à peu près égaux, on peut alors effectuer certaines comparaisons au fil du temps.

Le risque de voir une institution juive devenir la cible d'un attentat demeure cependant réel, en Suisse aussi. Les auteurs peuvent être issus de groupes organisés ou être ce qu'on appelle des « loups solitaires », issus soit de l'extrême droite soit des milieux islamistes. Dans son rapport annuel de situation *La sécurité de la Suisse 2020*, le Service de renseignement de la Confédération (SRC) en arrive à la même conclusion.

L'antisémitisme en ligne

Dans le monde numérique, l'antisémitisme continue à être fortement présent. Là aussi, le nombre des incidents antisémites signalés reste à peu près au même niveau, pour une utilisation comparable des ressources en monitoring (voir chapitre 1.1).



Ainsi, 484 incidents et 126 propos limites (voir le chapitre 1.5) ont été enregistrés en ligne. La plus grande partie des incidents observés provient de Twitter, Telegram et Facebook.

D'autres incidents ont également été relevés dans les colonnes de commentaires des journaux en ligne. Ils ne forment qu'une part minime de tous les propos antisémites proférés en ligne, ce qui s'explique par le fait que, sur les sites Internet des journaux suisses en ligne, les commentaires sont vérifiés avant d'être publiés (« modération »). Si certains commentaires échappent néanmoins au filtre, la raison en est généralement qu'il s'agit de propos antisémites complexes, soigneusement enrobés, non immédiatement discernables comme tels. On voit ainsi combien il est important que les relecteurs de ces commentaires reçoivent une formation leur permettant de repérer également ces formes-là d'antisémitisme, non évidentes à première vue.

Dans les réseaux sociaux, par exemple sur les pages Facebook des journaux et sur Twitter, un tel contrôle n'existe guère : on y trouve donc un large éventail de propos antisémites. Alors même que ces propos relèvent du droit pénal, leurs auteurs n'hésitent généralement pas à les signer de leur nom et à les accompagner d'une photo de profil les rendant facilement identifiables. Ainsi, au cours de l'année sous revue, la FSCI a pu déposer 5 plaintes pénales pour violation de l'art. 261 bis CP (norme pénale sur le racisme).

L'antisémitisme sur Internet est le fait de tous les milieux possibles : de l'extrême droite ou de l'extrême gauche, de protecteurs des animaux fanatiques, de musulmans ou de ce qu'on appelle le « centre de la société ». Il est difficile d'affecter précisément chaque auteur à un certain milieu.

L'antisémitisme chez les soi-disant « rebelles du corona »

Depuis le printemps 2020, début de la pandémie du coronavirus en Suisse, des groupes ont émergé, qui s'opposent aux mesures destinées à enrayer la pandémie. Ils sont ici rassemblés sous la bannière de « rebelles du corona », une appellation choisie par une grande partie de ces groupes eux-mêmes. Autant qu'on sache, la majorité des membres s'organisent par le biais de chats collectifs sur le service de messagerie Telegram et ne cessent de participer à de petites et grandes manifestations dans toute la Suisse. Ces deux dernières années, Telegram s'est justement transformé en un important canal de communication pour les personnes qui défendent des opinions extrémistes et des théories du complot auxquelles de nombreux « rebelles du corona » adhèrent. Après que divers médias ont rapporté que de tels chats propageaient de plus en plus de théories du complot, de propos



généraux antisémites ainsi que de la négation de la Shoah, le monitoring de la FSCI en a observé plusieurs dès mai 2020.

Les conclusions ont de quoi surprendre : l'antisémitisme est certes présent dans ces groupes, mais pour autant qu'on puisse l'analyser, il ne représente pas une idéologie majoritaire. Nous avons été rapidement confortés dans cette impression, qui s'est confirmée à la fin de l'année. Il n'empêche qu'entre mai et décembre 2020, 143 incidents antisémites provenant de sept « chats » différents de « rebelles du corona » (et donc de presque tous les « chats » observés) ont été enregistrés. Comme ils comptent pour près d'un quart de tous les incidents de ce rapport enregistrés en ligne, on ne peut absolument pas les négliger ou les considérer comme non problématiques. Toutefois, étant donné qu'une partie des groupes ont plusieurs milliers de membres qui échangent entre 100 et presque 1000 messages par jour, on peut estimer qu'il s'agit d'un chiffre relativement faible.

Les membres de ces groupes de « chats » ont des opinions politiques extrêmement hétérogènes. Il ne fait pas de doute que certains d'entre eux ont intériorisé un antisémitisme profondément ancré. Mais un antisémitisme flagrant est généralement contré par d'autres membres du groupe ou même sanctionné et bloqué par les administrateurs. Dans de nombreux cas, cependant, le contenu antisémite est tellement codé et alambiqué qu'il est peu probable qu'il soit reconnu comme tel par la majorité des membres.

Néanmoins : le pourcentage élevé d'incidents enregistrés en ligne cette année parmi les « rebelles du corona » montre que la pandémie du coronavirus est un déclencheur à ne pas sous-estimer et que ces groupes attirent également des personnes aux idées douteuses. On peut être satisfait de voir que de telles idées sont souvent contredites dans ce milieu, mais il faut faire davantage pour éviter que les groupes de « rebelles du corona » ne deviennent un réceptacle récupérant ce type de personnes. Il s'agit aussi d'empêcher que d'autres personnes utilisant ces « chats » ne se radicalisent.

Cependant, nous voyons un autre problème majeur et sérieux dans cette scène des « rebelles du corona » : les comparaisons inappropriées, souvent observées, avec le régime national-socialiste et avec la persécution et le meurtre des juifs pendant la Shoah (*). On a pu le constater autant dans les « chats » de groupe que dans les manifestations. On peut voir des « étoiles juives » portant l'inscription « non vacciné » ou « masque certifié » aussi bien sur le service de messagerie Telegram que dans les manifestations, démontrant qu'on se compare « aux juifs pendant la Seconde Guerre mondiale ».



De telles comparaisons sont absolument dénuées de réalité et inappropriées. Cependant, le monitoring montre également que dans l'environnement des « rebelles du corona », elles ne sont pas explicitement considérées comme une banalisation de la souffrance et des horreurs subies par les victimes de la politique d'exclusion, d'expulsion et d'extermination de l'époque du national-socialisme. Aussi longtemps que ces comparaisons ne parlent pas de la Shoah dans un contexte délibérément et ouvertement dépréciatif, elles ne sont pas enregistrées dans les statistiques du présent rapport. En effet, selon la définition de l'antisémitisme de l'IHRA, elles ne peuvent pas être classifiées comme antisémites et donc inscrites dans la catégorie « banalisation de la Shoah ». Bien que, pourtant, dans ce contexte, ces comparaisons ne soient pas antisémites du fait de leur quantité, de leur fréquence et de leur diffusion, elles conduisent à affaiblir la perception des événements qui se sont déroulés à cette époque et donc, à une certaine insignifiance.

() On a pu observer plusieurs douzaines de ces comparaisons.*

Négation/banalisation de la Shoah

On compte comme « banalisation de la Shoah », d'une part les commentaires et les « posts » transportant des plaisanteries ou des mots de mauvais goût ou encore des propos insinuant que les camps de concentration n'ont pas été « si terribles que ça » et, d'autre part, on tombe très souvent sur des phrases telles que : « Dommage qu'Hitler n'ait pas pu terminer son travail. » Dans cette catégorie de contenus (voir chapitre 1.5), on a décompté 25 incidents l'année dernière. C'est donc toujours la catégorie la plus petite et le nombre d'incidents est resté à peu près stable. On a repéré des propos explicites qui niaient carrément la Shoah : ainsi certains contestaient que 6 millions de juifs aient été assassinés ou qu'aient existé les camps de la mort et les chambres à gaz. Dans certains cas même, certains vocables – « prétendument » ou « soi-disant » – sont utilisés pour enrober quelque peu la négation.

Ces propos émanent des milieux les plus divers. On trouve par exemple, à l'extrême droite, des personnes qui nient et d'autres qui célèbrent le génocide. Nombre d'auteurs dont les commentaires et les « posts » nient ou banalisent la Shoah ne peuvent cependant être rattachés à un groupe spécifique.



Antisémitisme en rapport avec Israël

À l'origine de 62 incidents, l'antisémitisme en lien avec l'État d'Israël est en nette baisse par rapport à l'année précédente. Un résultat dû surtout au fait que les médias se sont focalisés sur la pandémie du coronavirus et qu'ils ont moins souvent abordé le conflit du Proche-Orient, ce qui a conduit à une diminution du nombre de déclencheurs dans ce domaine et par conséquent, du nombre d'incidents.

Les formes que prend cet antisémitisme en rapport avec Israël sont diverses et variées. Les auteurs de ces commentaires et « posts » sont issus de toutes sortes de milieux les plus différents : même si les milieux islamistes et d'extrême gauche prédominent, il n'en reste pas moins qu'apparemment, de nombreux auteurs appartiennent à ce qu'on appelle le « centre de la société ».

Il est frappant de voir qu'avec 107 cas limites sur 126, les 85% sont en rapport avec Israël. Il est en effet difficile de tracer avec certitude une frontière entre la critique légitime du gouvernement israélien et un propos antisémite. C'est la raison pour laquelle on considère comme cas limites les cas relevant de cette zone floue, ce qui en retour explique pourquoi une grande partie des cas limites appartient à la catégorie « en rapport avec Israël ».



Théories du complot

Les théories du complot, qui tirent souvent des conclusions absurdes et sont la plupart du temps centrées sur une conjuration mondiale juive, composent cette année une part beaucoup plus large de tous les incidents que l'an dernier. Presque la moitié des 531 incidents de l'année sous revue (actes, envois et en ligne) ont pour contenu des théories du complot antisémites contemporaines, qui circulent sur Internet et constituent ainsi la plus grande des quatre catégories de contenus. On remarque qu'un grand nombre de leurs adeptes mélangent les diverses théories entre elles et n'hésitent pas à les diffuser. Le milieu des « rebelles du corona » propage également des théories du complot dont le contenu est antisémite. En Suisse, cependant, ce sont de loin le Conseil fédéral, Bill Gates ou Klaus Schwab et le WEF qui ont été le plus souvent désignés comme les responsables de la pandémie et d'un « nouvel ordre mondial ». Au contraire de nombreux pays européens et des États-Unis, les théories du complot colportées en Suisse sur la pandémie du coronavirus présentent apparemment moins de points antisémites.



5. Synthèse nationale

Résumé des conclusions pour la Suisse alémanique et la Suisse romande

En Suisse, deux rapports sur l'antisémitisme coexistent : l'un pour la partie francophone du pays et l'autre pour la partie germanophone. Une spécificité à l'image de la Suisse, de son caractère fédéral et multiculturel. La CICAD et la FSCI sont les deux seuls organismes de référence sur le territoire helvétique en ce qui concerne le recensement des actes et la prise en charge des victimes d'antisémitisme. Au vu des différences dans les méthodologies utilisées par la CICAD (Coordination Intercommunautaire Contre l'Antisémitisme et la Diffamation) et la FSCI (Fédération suisse des communautés israélites) pour établir ces rapports, il n'est pas possible de comparer directement les chiffres et les catégories des incidents antisémites. Cependant, la production d'une synthèse nationale permet d'apporter une vision plus globale de la problématique antisémite en Suisse.

Pour analyser les similitudes et les différences entre les différentes parties linguistiques du pays, il convient également de prendre en considération que la Suisse romande est grandement influencée culturellement par la France alors que la partie germanophone du territoire est plus naturellement influencée par l'Allemagne. À titre d'exemple : Dieudonné, ses chansons antisémites et sa « quenelle » ou encore Alain Soral sont très populaires auprès des antisémites dans la partie francophone de la Suisse alors que ces derniers sont pratiquement inconnus en Suisse alémanique.

Violence, attaques verbales et vandalisme

En 2020, en Suisse alémanique, le nombre des incidents (voies de fait, insultes, déprédations, hors incidents en ligne) est resté stable à un niveau modéré et il n'y a pas encore eu d'attaques physiques contre des juifs ni de vandalisme contre des institutions juives enregistrées. Seule exception : les graffitis dont on note une recrudescence. Par rapport à l'année dernière, en Suisse romande, les agressions physiques et verbales ont quelque peu diminué. Parallèlement, aucune synagogue n'a été la cible de vandalisme.



Antisémitisme sur Internet

La plupart des incidents antisémites en Suisse sont recensés sur Internet, notamment sur les réseaux sociaux. La FSCI a enregistré à peu près le même nombre d'incidents en ligne en 2020 qu'en 2019, la CICAD a constaté quant à elle une augmentation significative des actes recensés en ligne en comparaison avec l'année 2019. Les plateformes digitales restent plus que jamais le vecteur principal d'antisémitisme en Suisse.

Théories du complot antisémite

La FSCI et la CICAD ont constaté cette année une forte augmentation des propos relayant des théories du complot visant les juifs. Cela est principalement lié à la crise du coronavirus.

Négationnisme

La négation de la Shoah est encore un phénomène marginal en Suisse alémanique, mais il est plus courant d'entendre certaines références « humoristiques » sur cette période qu'en Suisse romande. Dans la partie francophone du pays, où le problème est plus important, il y a eu une diminution des articles négationnistes mais une légère augmentation des commentaires sur les réseaux sociaux relatifs à la négation de la Shoah. La nébuleuse négationniste en Suisse romande est beaucoup plus influencée par certaines figures françaises comme Robert Faurisson (mort en 2018) ou Vincent Reynouard.



Contact |

Fédération suisse des
communautés israélites FSCI

Gotthardstrasse 65
Case postale
8027 Zurich

+41 (0)43 305 07 77
info@swissjews.ch

www.swissjews.ch

Fondation contre le racisme
et l'antisémitisme GRA

Case postale
8027 Zurich

+41 (0)58 666 89 66
infogra@gra.ch

www.gra.ch

Impressum

Éditrices : Fédération suisse des communautés
israélites FSCI et Fondation contre le racisme et
l'antisémitisme GRA, Zurich 2021

Conception graphique : SolitaireDesign, Berlin

Le rapport peut être gratuitement téléchargé au format
PDF à l'adresse **www.antisemitisme.ch**